

# Eau potable : trois ans de dialogue, et maintenant un blocage au mépris de la démocratie

Monsieur le Préfet de Bretagne,

**Depuis plus de trois ans**, le bassin de la Vilaine mène un travail démocratique exemplaire pour améliorer la qualité de l'eau. Élus locaux, agriculteurs, associations, collectivités, acteurs économiques et services de l'État se sont réunis au sein de la **Commission Locale de l'Eau, l'instance prévue par la loi pour décider collectivement de la gestion de cette ressource essentielle**. Des centaines d'heures de concertation, des ateliers territoriaux, des débats publics et une consultation ayant recueilli plus de 4 000 contributions ont permis de construire un compromis.

Contrairement à vos propos **ce travail est mature**. Le débat a eu lieu. Les désaccords ont été discutés. Un équilibre a été trouvé. Aujourd'hui, au moment de décider vous bloquez le processus.

En empêchant la tenue des votes au sein de la Commission Locale de l'Eau et en organisant des discussions parallèles à huis clos, vous contournez l'instance démocratique chargée de décider de l'avenir de l'eau : La Commission Locale de l'Eau. La contourner aujourd'hui revient à affaiblir un outil exemplaire à l'exercice de la démocratie locale reconnu partout en France.

Et pendant que vous empêchez ce processus démocratique d'aboutir, la réalité ne s'arrête pas.

Sur le bassin de la Vilaine, seuls **6 % des cours d'eau sont en bon état écologique** (ce chiffre a encore baissé suite à la dernière mise à jour de décembre 2025). Les trois quarts de notre eau potable proviennent des eaux de surface particulièrement vulnérables aux pollutions. Chaque année des millions d'euros sont dépensés pour dépolluer l'eau et la maintenir potable.

Et chaque année sans décision aggrave la situation.

- Pour les collectivités, cela signifie des **coûts de traitement de l'eau toujours plus élevés**, donc des factures qui augmentent pour les habitants.
- Pour les citoyens et citoyennes, cela signifie des **risques accrus pour la qualité et la disponibilité de l'eau potable et pour leur santé**.
- Pour les agriculteurs, cela signifie repousser les transitions nécessaires et laisser perdurer un modèle dépendant de produits dont les **impacts sanitaires et environnementaux négatifs** sont désormais largement documentés.

**Bilan :**

**Les citoyens paient.**

**Les collectivités paient.**

**L'environnement paie.**

Et la **confiance démocratique s'érode**. L'eau est un bien commun qui n'appartient ni à un syndicat agricole, ni à une filière économique, ni à une organisation particulière. En tant que représentant de l'État, il est de votre responsabilité d'en garantir la protection et de faire respecter les cadres démocratiques qui permettent d'en débattre.

Nous vous demandons donc clairement :

- de rétablir la **Commission Locale de l'Eau dans son rôle de décision** ;
- de garantir la présence de l'État et de ses services lors de ses réunions ;
- de mettre fin aux procédures parallèles que vous initiez et qui court-circuitent ce cadre démocratique ;
- et de **permettre la mise au vote du règlement et du Plan d'aménagement et de gestion durable du SAGE Vilaine**, fruit de plus de trois années de concertation.

De notre côté, nous continuerons à agir en informant et en mobilisant les citoyens, les élus, les professionnels de santé, les agriculteurs et toutes celles et ceux qui sont concernés par l'avenir de l'eau.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération respectueuse.

*Nous invitons les acteurs qui soutiennent la démocratie de l'eau et qui souhaitent être informés des prochaines mobilisations pour continuer à la défendre à se faire connaître auprès de [protection-vilaine@protonmail.com](mailto:protection-vilaine@protonmail.com)*



35

